

Ministère de la culture
Institut Régional de Formation Musicale
- Alger-

AVIS

L'annexe de Chlef, organise un concours pour les candidats désirant suivre une formation musicale durant l'année scolaire 2010/2011.

A l'issue de la formation, les diplômés peuvent :

- Enseigner l'éducation musicale.
- Poursuivre une formation supérieure.
- Adhérer à un groupe musical professionnel.

Conditions d'accès :

A- 1^{er} Groupe

- Justifier du niveau de 9^e AF ou 4^e AM.
- Etre âgé de moins de 17 ans.

B- 2^{ème} Groupe

- Justifier du niveau de 3^e AS.
- Etre âgé de moins de 20 ans.

Constitution du Dossier

- Demande manuscrite.
- Acte de naissance n°12.
- Certificat de scolarité.
- 02 Photos d'identité.
- 02 Certificats médicaux (médecine générale et physiologie).
- 02 Enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat.

Les dossiers de candidature devront parvenir à l'adresse suivante :

Institut Régional de formation musicale
Annexe « El Hachemi Guerouabi »
Tél : 027 77 48 22.